

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n° 12/2025

**Bornes de camping-cars
Lancement
appel d'offres travaux**

SECRETARE : M. LAURENT

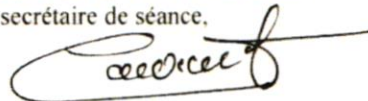
VU le programme proposé par le CIT,

M. le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour les travaux relatif à la création des bornes de camping-cars.

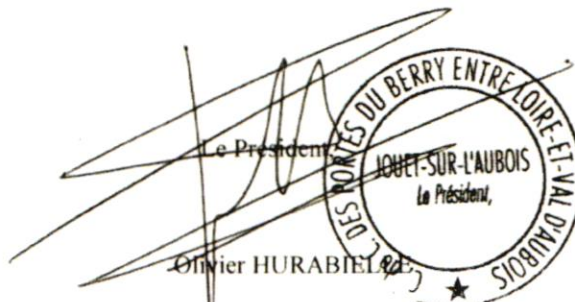
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** le lancement de la procédure d'appel d'offres pour les travaux de création de bornes de camping-cars.
- **AUTORISE** M. le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure, et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.
- **AUTORISE** M. le Président à faire toutes les demandes de subventions possibles sur ce projet.

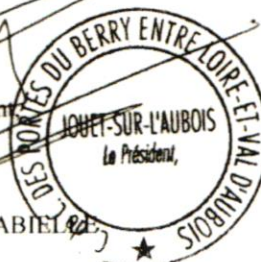
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Le Président,
Olivier HURABIELLE



Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n° 13/2025

**Construction d'un bâtiment
d'intérêt communautaire
Lancement
appel d'offres travaux et mission
annexes**

SECRETAIRE : M. LAURENT

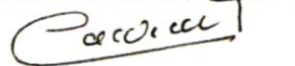
VU le programme proposé par le CIT,

M. le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour les travaux relatif à la construction d'un bâtiment d'intérêt communautaire et toutes les missions annexes.

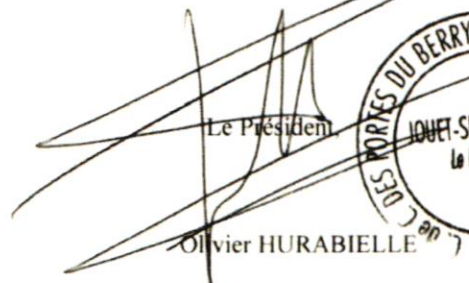

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** le lancement de la procédure d'appel d'offres pour les travaux et les missions annexes pour la construction d'un bâtiment d'intérêt communautaire.
- **AUTORISE** M. le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure, et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT


Le Président

Olivier HURABIELLE

Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOULTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chapelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n°14/2025

Bâtiment d'intérêt communautaire
ASSURANCE
DOMMAGES OUVRAGE

SECRETAIRE : M. LAURENT

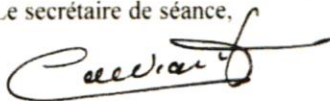
M. le Président indique que la réalisation du bâtiment d'intérêt communautaire implique la souscription d'un contrat d'assurance « Dommages Ouvrage ».

M. le Président demande l'autorisation de lancer une consultation.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

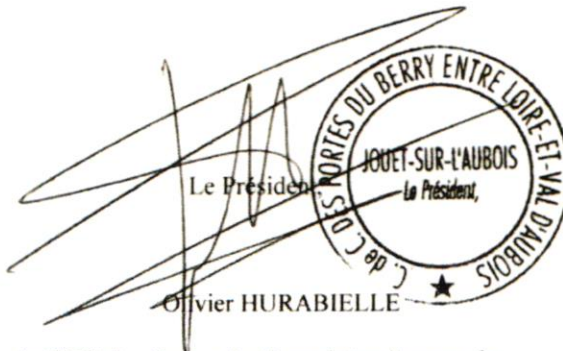
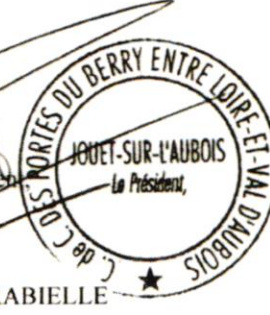
- **AUTORISE** M. le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure, et à signer toutes les pièces se rapportant à l'assurance dommage ouvrage pour la construction du bâtiment d'intérêt communautaire.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le Président

Olivier HURABIELLE

Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n° 11/2025

Projet maison intercommunales
des services
Lancement
appel d'offres architecte

SECRETAIRE : M. LAURENT

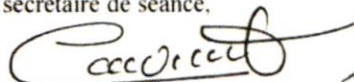
VU le programme proposé par le CIT,

M. le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte pour la création d'une maison intercommunale des services.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** le lancement de la procédure d'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte.
- **AUTORISE** M. le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure, et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (Le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n° 10/2025

**Autorisation de lancement des études
Création d'une maison intercommunale des services**

SECRETAIRE : M. LAURENT

Dans le cadre du projet de création d'une maison intercommunale des services, M. le Président demande l'autorisation au Conseil Communautaire de lancer toutes les études nécessaires au projet (étude de sol, études techniques et géotechniques, coordinateur SPS, étude Ecb, contrôleur technique, réalisation diagnostic...).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

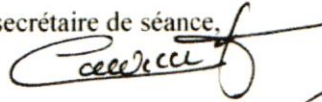
-ACCEPTE le lancement de toutes les études nécessaires en vue de la création d'une maison intercommunale des services.

-AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

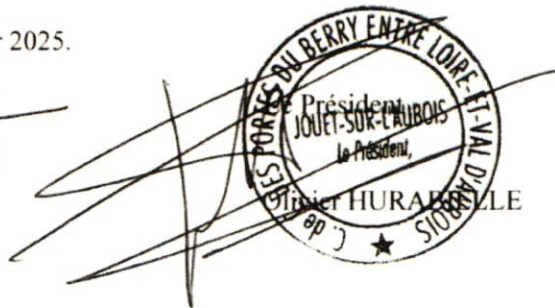
Pour extrait conforme,

Fait à la CDC, le 20 février 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Publié le 03/03/25 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOULTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n°9/2025

SECRETAIRE : M. LAURENT

**Maison intercommunale
des services :
Plan de financement**

M. le Président rappelle l'acquisition du bien situé 72 rue Gambetta à La Guerche sur l'Aubois afin de créer une maison intercommunale des services, il propose de valider le plan de financement ci-dessous:

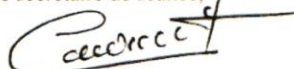
Création d'une maison intercommunale des services				
Plan de financement au 20/02/2025				
DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	TAUX
Acquisition du bien	75 000	Fonds propres	150 490	22.68%
Etudes (AMO, études...)	88 627			
Travaux RPE et LAEP	233 953			
Travaux maison France services et web radio/jeunes	212 960	SUBVENTIONS		
Aménagements extérieurs	36850	CRTE	140 000	21.10%
Assurance DO	16 000	Contrat de territoire	162 900	24.56%
		CAF	210 000	31.66%
TOTAL	663 390HT		663 390 HT	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés

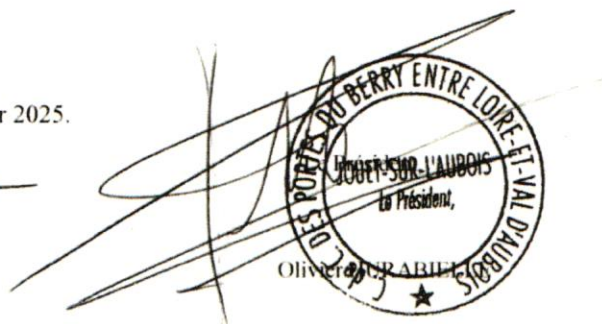
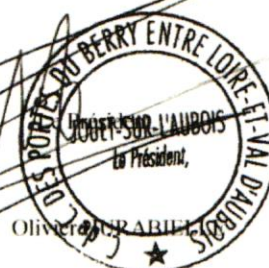
- VALIDE le plan de financement ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Publié le 03/03/25 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marsailles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marsailles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (Le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

Délibération n° 08/2025

Installation d'un portail au bâtiment Enfance

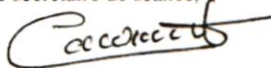
M. le Président propose d'installer un portail au bâtiment Enfance et de retenir l'entreprise NASCIMENTO pour effectuer les travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

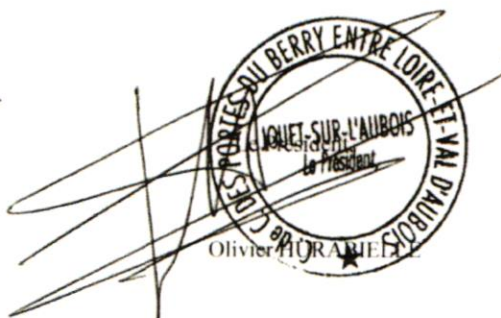
- **DECIDE** de retenir l'entreprise Nascimiento pour la fourniture et la pose d'un portail au bâtiment Enfance pour un montant de 2328 € HT.
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent



Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n° 07/2025

Proposition d'adhésion
À l'association des FRANCAS

SECRETAIRE : M. LAURENT

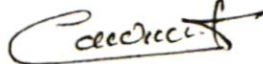
M. le Président propose au Conseil communautaire d'adhérer à l'association des FRANCAS dans le cadre de la CTG.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

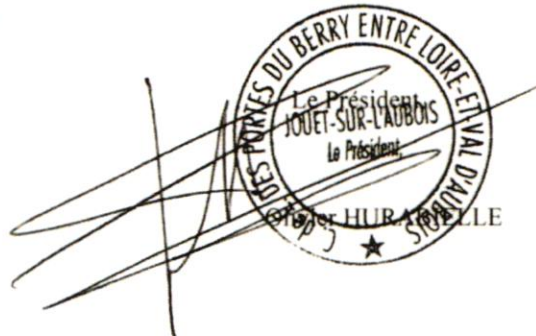
- **AUTORISE** l'adhésion à l'association des FRANCAS pour l'année 2025 pour un montant de 1840€.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Publié le 03/04²⁵ sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n°06/2025

LOI APER
Refus participation dans des sociétés de production d'énergies renouvelables

M. le Président informe que selon la loi 2023-175 du 10 mars 2023, les sociétés de production d'énergie renouvelable sont tenues de proposer la participation en capital aux maires et aux présidents d'EPCI lors de la mise en vente d'action. Il propose de répondre défavorablement à ces demandes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE la proposition du Président, et ne répondra donc pas favorablement aux demandes de ces sociétés.**
- **PRECISE que selon la même loi, il convient également d'informer les maires et présidents d'EPCI lors de la constitution des sociétés.**

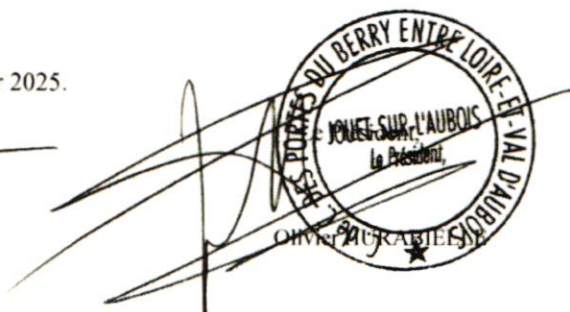
Pour extrait conforme,

Fait à la CDC, le 20 février 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent



Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	21
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n° 05/2025

**Loi APER
Avis sur l'élaboration du document cadre**

M. le Président fait part d'un courrier de la Préfecture relatif à l'élaboration du document cadre instauré par la loi APER.
Il donne ensuite lecture du document cadre établi par la chambre de l'Agriculture du Cher pour les projets de photovoltaïques au sol.

Les Elus communautaires prennent note que:
« Le document cadre de la chambre de l'Agriculture indique qu'il ne comportera pas de cartographie, son objectif est de maintenir la pratique de la chambre de l'agriculture du Cher, qui consiste à examiner les projets photovoltaïques au sol au cas par cas ».

Les Elus communautaires s'étonnent de cette position et se demandent s'ils ne sont pas pris pour des « bouffons ». En effet dans le cadre de la loi APER, la Préfecture a demandé aux communes d'établir des zones pour l'implantation éventuelle d'installations photovoltaïques. Certaines communes l'ont fait et transmis la cartographie et les parcelles, qui restent à ce jour en attente de validation, d'autres communes ont choisi de rester en droit commun en ne définissant pas de zone.

Le Document cadre de la chambre de l'agriculture revient à désavouer le travail effectué par les élus des communes qui ont défini des zones d'implantations d'installation photovoltaïque et par la même rendre la loi APER inopérante.

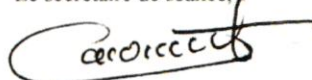
Devant ces faits et pour ces raisons,

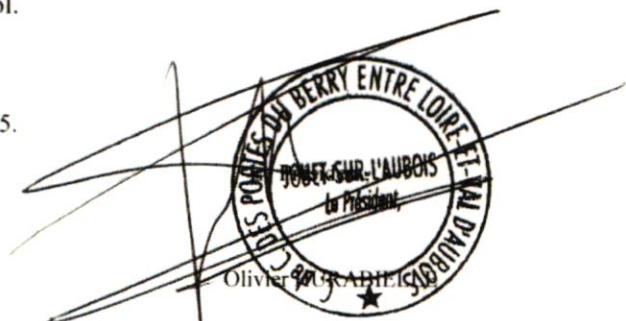
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des présents,

- Vote contre le document cadre de la chambre de l'Agriculture du Cher pour les projets photovoltaïques au sol.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.

Le secrétaire de séance,


Serge Laurent



Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOUTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n° 04/2025

Maintenance système de vidéo

SECRETAIRE : M. LAURENT

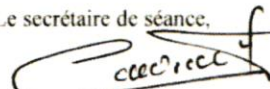
M. le Président propose de retenir la société CITEOS pour la maintenance du système de vidéo protection.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

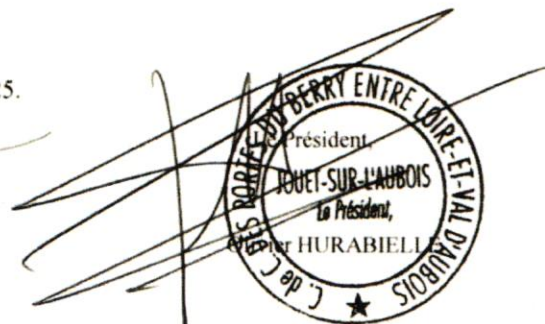
- **DECIDE** de retenir la société Citeos afin d'assurer la maintenance du système de vidéo protection pour un montant de 11 894 € HT.
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 20 février 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent



Publié le 03/03/2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt février deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 février 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	21
Présents	21
Votants	27

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

EXCUSES : MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt) en visio, BUISSON (Germigny l'Exempt), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MOULTON (Marseilles lès Aubigny).

ABSENTS: MMES ET MM GAUDRY (Marseilles Lès Aubigny), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), CHESNE (le Chautay).

EXCUSES AVEC POUVOIR : MMES ET MM BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois) à M. LAURENT, CHASSIN (Jouet sur l'Aubois) à Mme CADIOT, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT, LIANO (Menetou-Couture) à M. RATILLON, MOREAU (La Guerche sur l'Aubois) à Mme COMBEMOREL, SAUVAGNAT (Torteron) à M. RODRIGUES.

Délibération n°03/2025

Répartition des sièges du Conseil
Communautaire

SECRETARE : M. LAURENT

Vu la loi du 9 mars 2015,
Vu l'article L 5211-6-1 du CGCT,
Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-1-1334 du 13 décembre 2007 modifié portant création de la communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois,

M. le Président rappelle la procédure relative à la répartition des sièges des conseils communautaires.

M. le Président et le bureau des maires suggèrent de passer un accord local et de retenir la proposition comportant 32 sièges fixant la répartition comme suit :

Commune	Nombre de sièges
La Guerche sur l'Aubois	9
Jouet sur l'Aubois	4
Cuffy	3
Cours les Barres	3
Torteron	3
Marseilles les Aubigny	2
La Chapelle Hugon	2
Menetou Couture	2
Germigny l'Exempt	1+1 suppléant
Le Chautay	1+1 suppléant
Saint Hilaire de Gondilly	1+1 suppléant
Apremont sur Allier	1+1 suppléant

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

- **ACCEPTE** la proposition ci-dessus assortie de la répartition des sièges par commune membre.

- **INVITE** les conseils municipaux à délibérer avant le 31 août 2025 sur cette proposition.

Pour extrait conforme,

Fait à la CDC, le 20 février 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge Laurent

Le Président

Olivier HURABIELLE

